



Formulaire de demande de mise à disposition d'une parcelle au sein des jardins partagés

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Peut bénéficier d'une parcelle toute personne majeure et habitant la commune de Villeneuve-lès-Maguelone.

Le demandeur s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur des jardins partagés (consultable sur le site internet de la commune) et à en respecter les termes suite à l'attribution de la parcelle. Il est particulièrement attiré l'attention du demandeur sur les principes de base des jardins partagés à respecter (convivialité, courtoisie, solidarité, entraide, respect des autres et de l'environnement).

Fait à :

Le :

Signature :

Formulaire à retourner complété et signé:

- Par courrier : Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone, Place Porte Saint Laurent, 34750 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE,
- A déposer à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (19h15 le mercredi).

Documents à joindre au présent formulaire :

- Justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Copie d'une pièce d'identité.